

Comité départemental de badminton de l'Aveyron

Assemblée Générale du 11 septembre 2020 au Préau du Parc de Vabre à Onet le Château

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale du 11 septembre 2020



Comité départemental de badminton de l'Aveyron « AVEYRON badminton »

Adresse de gestion :
Résidence La Boriette – Bât. B1 – Rue Vieussens – 12000 RODEZ

Siège :
CDOS – 6, rue des Violettes – 12850 ONET LE CHATEAU

Contacts :
06 27 30 21 77 - comitebad12@gmail.com
<https://codepaveyronbadminton.sportsregions.fr/>

Rédacteur : Xavier ARMENGAUD

Date d'émission : 14 septembre 2020

L'an deux mille dix neuf, le onze septembre, à 18 heures 00, l'Assemblée Générale du Comité départemental de badminton de l'Aveyron s'est réunie, sous le préau du Parc de Vabre à Onet le Château, sur convocation adressée par Xavier ARMENGAUD, Président du Comité.

Etaient présents (ou représentés) :

Bad Au Monas : ARMENGAUD Xavier – LAGARDERE Sébastien – MARION Christophe

Badminton Club Baraqueville Ségala : -

Club Badminton Rodez : JAUGEY Frédéric – LACAZE Adeline – LAMBIN Florian – MONTELS Mathieu – PELLICIER Mikaël

Compound Club Athl. Capdenac : GARCIA Sylvain – HENRY Patrick

Gaspar Badminton Club : CASTEL Cyril – GEMARIN Anthony

Les Fous du Volant Cransacais : -

Les Fous du Volant Réquista : -

Olemps Badminton Club : -

Saint-Affrique Badminton : COMBES Matthieu

Stade Olympique Millavois Badminton : LEVI Clémentine – RAYNAL Fabrice

Et NOUVIALE Emmanuel, agent de développement du Comité.

Clubs	Nombre de licenciés	Nombre de voix	Représentants	Présents	Voix
Bad Au Monas	118	3	3	3	3
Badminton Club Baraqueville Ségala	15	1	1	0	0
Club Badminton Rodez	173	3	3	3	3
Compound Club Athl. Capdenac	67	2	2	2	2
Gaspar Badminton Club	121	3	3	2	2
Les Fous du Volant Cransacais	38	1	1	0	0
Les Fous du Volant Réquista	23	1	1	0	0
Olemps Badminton Club	55	2	2	0	0
Saint-Affrique Badminton	48	1	1	1	1
Stade Olympique Millavois Badminton	94	2	2	2	2
Total	752	19	19	13	13

6 clubs sur 10 étaient représentés.

Le nombre total de représentants était de 13 sur 19.

Le nombre total de voix était de 13 sur 19.

Le quorum (« quart au moins des représentants portant au moins le quart des voix ») était donc atteint.

Etaient excusés :

-

Comité départemental de badminton de l'Aveyron

Assemblée Générale du 11 septembre 2020 au Préau du Parc de Vabre à Onet le Château

Liste de diffusion :

- Associations sportives affiliées
- Ligue Occitanie de badminton
- Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aveyron
- Membres du Conseil d'Administration

Annexe(s) :

- Bilan financier 2019-20
- Budget prévisionnel 2020-21

Monsieur Xavier ARMENGAUD, Président en exercice, ouvre la séance à 18h30, en énumérant les personnes excusées. Il accueille également les membres des Clubs départementaux présents par un mot de bienvenue.

L'ordre du jour est le suivant :

- Accueil, émargement des présents, vérification du quorum
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 21 décembre 2019
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité des commissions
- Rapport financier
- Approbation des comptes de l'exercice 2019-20
- Présentation du budget prévisionnel
- Montant des cotisations pour la saison 2021-22
- Elections du Conseil d'Administration
- Elections du Président et du Bureau
- Elections des représentants du Comité à l'Assemblée Générale de la Ligue
- Questions diverses

1 - APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 DECEMBRE 2019

- **Vote : POUR 13 ABS 0 CONTRE 0**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le PV de l'Assemblée Générale du 21 décembre 2019.

Rappel : les PV des Assemblées Générales et les CR des Conseils d'Administration sont diffusés aux membres des bureaux des Clubs et du Conseil d'Administration du Comité; ils sont également à disposition sur le site du Comité à l'adresse www.codepaveyronbadminton.sportsregions.fr

2 - RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président remercie l'ensemble des représentants dont la présence souligne leur intérêt et leur implication aux travaux de l'Assemblée. Il remarque néanmoins l'absence des Clubs de Baraqueville, Cransac, Olemps et Réquista.

Le Président énumère les faits marquants de la saison 2019-20 :

- AG électorale en présentiel
- Saison 2019-20 : très courte en raison du Covid19 pouvant induire des répercussions importantes pour la saison 2020-21
- Saison dense : Interclubs, CDJ, collectifs jeunes, championnat départemental, coaching CIJ & CRJ, stage été
- Engagement de l'Accompagnement Comité-Clubs : signature convention avec CD12 pour les saisons sportives 2019-20 et 2020-21; réunions avec les clubs de Saint-Affrique, Villefranche, Rodez et Capdenac
- Un point qui aurait du être remarquable : le Championnat Aveyron sur 2 jours avec une première Conférence
- Remerciements aux dirigeants et aux bénévoles des Clubs
- Soyons imaginatifs pour attirer et conserver nos licenciés, surtout les loisirs

Le Président remercie Emmanuel NOUVIALE pour son implication dans la réalisation des missions d'encadrement sportif et de développement.

- **Vote : POUR 13/13 voix**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral du Président.

3 - RAPPORT D'ACTIVITE DES COMMISSIONS

Emmanuel NOUVIALE présente le rapport d'activité de la commission Vie Sportive :

- Collectifs jeunes/adultes (4 jeunes/1 adultes, au moins 1 jeunes et 1 adultes annulés)
- Organisation du Championnat Interclubs départemental (7D1, 12 D2) Saison blanche
- Organisation des tableaux des CDJ (4/6, St AFF annulé, Millau annulé)
- Organisation du Championnat départemental Sénior (+conférence)
- Annulé
- Coaching sur CIJ (5 victoires) 1 qualification CEJ
- CRJ + finale régionale (4 or, 4 argent, 9 bronze, 2 joueurs qualifiés pour les France)
- Un joueur admis au DAN
- Organisation du stage été 2020

Comité départemental de badminton de l'Aveyron

Assemblée Générale du 11 septembre 2020 au Préau du Parc de Vabre à Onet le Château

Le Président présente le rapport d'activité de la commission Développement :

- Contacts avec les porteurs de nouvelles installations (Pont de Salars, La Cavalerie, Rodez)
- Dossier ANS 2020 : CDJ, création Clubs, boxs collecte volants, UNSS
- Conseil des Présidents des Comités de la Ligue Occitanie en visio
- Lancement du projet territorial de la Ligue
- Accompagnement Comité-Clubs :
 - 1 thématique obligatoire : « augmenter le nombre de bénévoles »
 - 1 thématique au choix des Clubs, en lien avec les priorités du projet de Comité 2018-25
 - actions engagées : état des lieux des Clubs, rencontres des représentants, sensibilisation à la formation et à l'encadrement, définition et réalisation d'actions structurantes au sein des Clubs

Le Président indique que les missions liées au Développement ont représenté environ 60 % du temps de travail d'Emmanuel NOUVIALE, compte tenu de l'arrêt de la saison sportive début mars 2020.

- **Vote : POUR 13/13 voix**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité des commissions.

4 - RAPPORT FINANCIER

Le Président présente l'évolution des licences :

	Nombre de licenciés	Jeunes	Séniors	Vétérans
Saison 2019-20	752	243	253	256
Saison 2018-19	743	247	249	247
Saison 2017-18	658	243	197	218
Saison 2016-17	694			
Saison 2015-16	667			

Le Président présente le bilan financier de la saison 2019-20 (exercice clos le 31 août 2020). Il se solde par un résultat excédentaire de 2 147,86 €.

- **Vote : POUR 13/13 voix**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes de la saison 2019-20.

5 - BUDGET PREVISIONNEL

Le Président présente le budget prévisionnel de la saison 2020-21.

- **Vote : POUR 13/13 voix**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel de la saison 2020-21.

Comité départemental de badminton de l'Aveyron

Assemblée Générale du 11 septembre 2020 au Préau du Parc de Vabre à Onet le Château

6 - MONTANT DES COTISATIONS

Le Président rappelle le montant des cotisations pour la saison 2020-21 :

	J - 9 ans	Jeunes	Adultes	Affiliation Clubs
Part FFBad	10,23 €	20,97 €	26,57 €	70,00 €
Part Ligue Occitanie	10,62 €	20,95 €	20,95 €	40,00 €
Part Comité Aveyron	4,00 €	8,60 €	8,60 €	35,00 €
Tarifification Aveyron	24,85 €	50,52 €	56,12 €	145,00 €

Le Président propose de fixer le montant des cotisations du Comité pour la saison 2021-22 comme suit :

- timbre J - 9 ans : 4,00 €
- timbre Jeunes : 8,60 €
- timbre Adultes : 8,60 €
- timbre Affiliation Clubs : 35 €

- **Vote : POUR 13/13 voix**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le montant des cotisations pour la saison 2021-22.

7 - ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE

Xavier ARMENGAUD présente les modalités d'administration du Comité par le Conseil d'Administration :

- Conseil d'Administration composé de 12 membres
- Election pour une durée de 4 ans
- Election au scrutin secret par l'AG (quorum => ¼ des représentants portant ¼ des voix)
- Scrutin plurinominal majoritaire à deux tours
- Membres licenciés avant le 15 octobre de chacune des saisons
- 3 réunions par an + AG

Election au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours, candidatures présentées :

- ARMENGAUD Xavier
- COMBES Matthieu
- GEMARIN Anthony
- JAUGEY Frédéric
- LAGARDERE Sébastien
- LEVI Clémentine
- MARION Christophe
- MONTELS Mathieu
- NOUVIALE Emmanuel
- PELLICIER Mikaël

- **Vote : POUR 13/13 voix**

Les 10 candidats sont élus à la majorité absolue au Conseil d'Administration du Comité.

8 - ELECTIONS DU PRESIDENT ET DU BUREAU

Xavier ARMENGAUD présente les modalités d'élection du Président et du Bureau du Comité par l'Assemblée Générale :

- AG élit le Président choisi parmi les membres du CA sur proposition de celui-ci
- Election pour une durée de 4 ans
- Election au scrutin secret par l'AG (quorum => ¼ des représentants portant ¼ des voix)
- Scrutin plurinominal majoritaire à deux tours
- Conseil d'administration élit en son sein au scrutin secret un bureau de 3 membres dont le Président, un Trésorier et un Secrétaire Général.

Election au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours, candidatures présentées et proposées par le Conseil d'Administration :

- ARMENGAUD Xavier – Président
 - GEMARIN Anthony – Trésorier
 - COMBES Matthieu – Secrétaire général
 - LEVI Clémentine – Secrétaire adjointe
- **Vote : POUR 13/13 voix**
Les candidats sont élus à la majorité absolue au Bureau du Comité.

9 - ELECTIONS DE DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE OCCITANIE

Xavier ARMENGAUD présente les modalités d'élection des représentants du Comité à l'Assemblée Générale de la Ligue :

- Règles de représentativité du Comité à l'AG de la Ligue :
 - o selon article 1.7.3 des statuts fédéraux
- 752 licenciés :
 - o 7 représentants titulaires + 7 suppléants à élire
 - o 12 voix
- Election pour une durée de 4 ans
- Election au scrutin secret par l'AG (quorum => ¼ des représentants portant ¼ des voix)
- Scrutin plurinominal majoritaire à deux tours

Election au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours, candidatures présentées :

- ARMENGAUD Xavier
 - GEMARIN Anthony
 - JAUGEY Frédéric
 - LAGARDERE Sébastien
 - MARION Christophe
- **Vote : POUR 13/13 voix**
Les candidats sont élus à la majorité absolue délégués du Comité à l'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie.

10 - QUESTIONS DIVERSES

Remboursement de frais bénévoles

Il est rappelé que le Comité prend en charge les frais de déplacement des bénévoles dans le cadre des réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. La prise en charge se traduit soit par un remboursement, soit par un abandon des frais ouvrant droit à réduction d'impôt.

Fin des travaux de l'Assemblée Générale à 19 heures 20.